



Projet éducatif local

Le projet éducatif de Chanceaux sur Choisille, est un document élaboré par les élus. Il définit les valeurs éducatives de la collectivité pour la jeunesse et ses objectifs.

Il est une référence pour les directeurs, les animateurs et tous les partenaires éducatifs de la commune dans le respect des prérogatives de chacun. Il servira de piste de travail pour l'élaboration des projets pédagogiques des structures d'accueil municipales.

Il sera présenté à tous les parents des enfants fréquentant les structures municipales.

La mission de la collectivité

L'accueil des enfants en structure collective est une responsabilité à la fois sociale et éducative :

- ✓ Sociale, parce qu'elle permet aux parents de concilier au mieux leur vie familiale et leur vie professionnelle en trouvant sur leur commune de résidence les services d'accueil répondant à leurs besoins et garantissant la sécurité et la protection des mineurs.
- ✓ Educative, parce que ces accueils collectifs ont indéniablement un rôle dans le développement de la personnalité de chaque enfant et jeune qui y est reçu, notamment sur les aspects du « vivre ensemble » et l'exercice de la citoyenneté.

Ainsi, la collectivité locale a la volonté que cette mission éducative assurée par l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès de l'enfance et de la jeunesse soit fondée sur le respect des valeurs de tolérance, solidarité, partage, confiance.

Situation locale

La commune

Chanceaux sur Choisille, commune de la Communauté de Commune du Vouvrillon, semi-urbaine au Nord de l'Agglomération Tourangelle a un vaste territoire de 1847 hectares. Cela peut offrir des possibilités d'activités « Nature » liés à la réhabilitation des sentiers pédestres.

Elle est reliée à la ville de Tours par une ligne de bus régulière « Fil Bleu » (8 Km du centre ville)

La Commune a connu un essor démographique rapide et compte aujourd'hui plus de 3500 habitants (recensement INSEE 2007)

Des relations étroites existent avec les communes voisines par le biais de la CCV, de syndicats intercommunaux pour assurer certains services publics tels que la distribution d'eau..., Certaines d'entre elles offrent des possibilités d'autres activités telles que : piscine ; club d'équitation ; golf etc...

Chanceaux sur Choisille dispose de différentes infrastructures telles que :

Salle des loisirs	Terrains de football et plaine de jeux
Maison des Associations	Deux courts de tennis extérieurs et un court couvert
Maison des Arts	Terrains de pétanque
Bibliothèque	Terrain de Tir à l'Arc
Stand de tir sportif	Terrain de Bicross
Salle Saint Martin	Structure multisports
Salle de réunion du stade	Salle de gymnastique
Foyer du stade	Dojo
Aires de jeux pour les petits dans les espaces verts (en cours)	

La population

Les adultes

Plus de 1800 personnes sont actives soit 77% de la population.

Beaucoup de parents travaillent sur l'Agglomération Tourangelle, entraînant des besoins d'accueil importants.

Les jeunes

Près d'un tiers de la population est âgé de moins de 19 ans. (Chiffres au 14/052008)

	Nombre	Année	Total
Ados	48	1990	298
	63	1991	
	61	1992	
	66	1993	
	60	1994	
Préados	45	1995	172
	71	1996	
	56	1997	
Primaire	68	1998	357
	63	1999	
	83	2000	
	63	2001	
	80	2002	
Maternelle	83	2003	196
	58	2004	
	55	2005	
Bébés	54	2006	112
	47	2007	
	11	2008	

La scolarisation

17 classes accueillent 156 enfants en maternelle et 270 en primaire. 189 jeunes empruntent les transports scolaires pour rejoindre les collèges et 58 pour les lycées, situés à Tours Nord. Au total 247 jeunes quittent chaque jour de l'année scolaire la commune pour se rendre dans leurs établissements.

L'accueil et les loisirs pour l'enfance et l'adolescence

Des structures gérées par les collectivités locales

Diverses structures sont en place pour recevoir les enfants, du bébé à l'adolescent.

- Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) mis en place au niveau de la CCV est un service d'accueil, d'information et de documentation à destination des parents, enfants et assistantes maternelles.
- 48 assistantes maternelles accueillent une centaine d'enfants de 0 à 3 ans dont quelques enfants scolarisés.
- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvert en périscolaire matin et soir, les mercredis et vacances scolaires incluant des séjours pour les adolescents fonctionne et évolue depuis une vingtaine d'années. Sur la période estivale les différentes accueillent les enfants âgés de 3 à 17 ans.

Des associations dynamiques

La Commune de Chanceaux peut être fière de son tissu associatif très riche.

Sports : Plus de 1000 licenciés dans différentes disciplines telles que Tir Sportif, Football, Tennis, Judo, Gymnastique, Pétanque, Tir à l'Arc, Bicross, Tennis de table.

Activités culturelles : Ecole intercommunale de musique (avec la commune de Notre Dame d'Oé), Danse, Orchestre, Atelier d'expression artistique (peinture...), Broderies et dentelles, Théâtre.

Les Amitiés Cancelliennes (nos aînés) et le Comité des Fêtes offrent des activités de loisirs accessibles à tous les âges

Les objectifs éducatifs

La volonté de la collectivité est de pouvoir proposer à tous les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans des activités de loisirs tout en respectant les rythmes propres à chaque âge.

Les objectifs concernent l'ensemble du public accueilli dans les structures municipales.

La mission éducative de l'ensemble des personnes qui concourent à l'accueil des enfants et des jeunes doit viser à :

- Favoriser et développer les échanges entre les différentes structures et acteurs du territoire (collectivité locale, école, associations, sports, cultures, commerçants, artisans...)
- Favoriser et développer les échanges entre les différents partenaires éducatifs (parents, enseignants, animateurs...) Par exemple : présentation du projet, compte-rendu des missions, ajustement des objectifs.
- Sensibiliser à la citoyenneté et au respect des autres (respect des différences, des personnes, des biens)
- Sensibiliser à la protection de notre environnement (économie d'énergie, protection de la faune et de flore, respect de la nature..)
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant (autonomie, créativité, échanges...)
- Participer à l'éveil de l'enfant et à la construction de l'adolescent en le rendant acteur de ses loisirs et de sa commune

A l'issue de l'approbation du projet éducatif par le conseil municipal un comité de pilotage sera constitué des partenaires éducatifs locaux (directeurs de l'accueil de loisirs, directeurs d'écoles, président de l'association sportive, président d'une association culturelle, représentant des parents d'élèves...).

Projets de développement

La municipalité travaille sur des projets afin de toujours mieux accueillir nos enfants et nos jeunes :

- Sortir les locaux de l'Accueil de Loisirs du cadre de l'école afin qu'ils soient bien identifiés comme espace de Loisirs
- Mettre en place un accueil ados, les accompagner dans la prise de responsabilités et dans leurs projets
- Recruter un animateur qualifié pour l'encadrement et l'accompagnement des projets autour de la jeunesse

Les moyens

Moyens humains

Plusieurs structures existent sur la commune dans lesquelles on retrouve des personnes qualifiées dans des domaines différents.

Les éducateurs :

Un éducateur sportif municipal intervient au niveau des écoles, au club de tennis et au club de foot. Il est un lien étroit entre l'école, les familles, les associations et la municipalité.. Les sections sportives offrent aux enfants de Chanceaux la possibilité de pratiquer différents sports en respectant des valeurs humaines et sportives grâce à des éducateurs diplômés. Les professeurs de l'école de musique, de danse, permettent aux jeunes de s'épanouir en découvrant des activités de loisirs qui développent d'autres qualités : persévérance, patience, dépassement de soi...

L'équipe d'animation ALSH :

Depuis la signature du Contrat Temps Libre avec la CAF (2004-2005), la collectivité a professionnalisé la structure en recrutant du personnel formé et diplômé en lien avec les exigences de la DDJS et en cohérence avec les profils du poste de chacun.

Les directeurs assistés d'un nombre d'animateurs en rapport avec l'effectif des enfants accueillis assurent la responsabilité de l'ALSH.

L'équipe doit rassembler un éventail de compétences culturelles, sportives et d'animation. Le directeur est recruté par le Maire de Chanceaux au vu de ses compétences et références. Le recrutement des animateurs est fait en collaboration avec l'adjoint en charge de la jeunesse et le directeur en fonction de leurs compétences, leur expérience et leur dynamisme. L'équipe municipale a mis en place une formation aux premiers secours pour les animateurs, une remise à niveau annuelle sera effectuée. L'équipe d'animation ainsi constituée élabore des projets pédagogiques en respectant le projet éducatif. Elle respecte la réglementation ministérielle. Un groupe pré-ados a été créé au sein de l'ALSH afin de faire le lien avec le centre ados qui fonctionne aujourd'hui en été seulement.

Une enquête a été effectuée auprès des ados, il en ressort un besoin de se retrouver dans un lieu dédié. Une réflexion est en cours pour leur proposer un local sous la responsabilité d'un animateur référent.

Autres personnels :

Il ne faut pas oublier toutes les personnes qui gravitent autour des équipes éducatives et sans qui une journée ne serait pas complète. Le personnel communal du restaurant scolaire assure les repas quotidiens, les pique-niques, les goûters et les repas des minis camps. Le responsable travaille en concertation avec l'équipe pédagogique pour la réalisation de menus en fonction des thèmes.

Les ATSEM sont présentes dans le cadre de la pause méridienne pour les maternelles afin d'assurer la surveillance et l'aide aux enfants et animateurs.

Par sa participation active ce personnel est complémentaire dans l'éducation de l'enfant et du jeune : équilibre alimentaire, hygiène de vie, partage, respect de la nourriture.

Moyens matériels

L' ALSH dispose de locaux spécifiques : ancienne classe, ancien restaurant scolaire, salle dans un préfabriqué , salle annexe, préau de l'école primaire et sanitaires, qui sont intégrés dans le site des écoles. La volonté des élus est de séparer l'accueil de loisirs du milieu scolaire, les enfants y passent déjà une grande partie de leur temps. La salle Préados est située dans la Maison des Associations. Le foyer du stade est utilisé pour l'accueil des ados pendant les vacances scolaires et une petite salle de réunion située au stade peut servir d'accueil sur les autres périodes, en attendant un projet plus important. Certains locaux et équipements communaux sont mis à la disposition de l'ALSH en cas de nécessité.

L'accueil de Loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires, les mercredis et en période scolaire en accueil périscolaire matin et soir.

Les différentes associations culturelles disposent de locaux adaptés comme l'école de musique intercommunale et l'atelier d'expression artistique qui se situent dans la « Maison des Arts » au centre du village.

Moyens financiers

Les directeurs de structures soumettent au conseil municipal et au budget primitif les besoins en investissement et les nouvelles dépenses (mobilier, formation, ainsi que les besoins exceptionnels..). Le budget de fonctionnement, le budget pédagogique, le transport, les frais occasionnés par l'organisation des différentes activités (mini-camps, piscine, parcs d'attractions, etc.) sont votés une fois par an dans une enveloppe globale. Il faut ajouter les frais de restauration, les rémunérations du personnel, les charges administratives..

Le montant de la participation des familles est établi en concertation avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et approuvé par le Conseil Municipal. La mairie, pour certaines actions a la possibilité d'apporter son soutien budgétaire et de solliciter des partenariats financiers complémentaires afin de diminuer la participation des familles aux coûts de ces actions

La CAF est un partenaire indissociable du bon fonctionnement de l'ALSH par ses aides financières. La Convention FAAL signée entre la CAF et la Mairie permet à celle-ci de bénéficier d'une subvention de fonctionnement sous certaines conditions. Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) avec la CAF est en cours de préparation, il remplacera le Contrat Temps Libre. La DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports) donne les agréments qui permettent de fonctionner dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Le Conseil Général apporte son aide sous forme de subvention pour l'accueil périscolaire des moins de six ans. La PMI branche du Conseil Général agrmente les locaux pour l'accueil des moins de six ans.

Informations aux familles

Les parents sont les premiers éducateurs, il est donc important d'établir et d'entretenir avec eux des relations privilégiées. Les éducateurs et animateurs créent un lien étroit avec les familles. Ils sont disponibles et à l'écoute. Des panneaux d'affichage à l'intérieur et à l'extérieur des structures permettent aux familles de prendre connaissance des projets et des activités en cours. La participation de la famille dans les activités extra-familiales est toujours très appréciée par les enfants.

Accueil de loisirs

Les familles sont informées du lancement des inscriptions par distribution de bulletins auprès des enfants de l'école, par affichage, à l'accueil de la Mairie, sur le site internet de la Commune, par le bulletin d'informations et éventuellement par voie de presse. Des réunions parents/enfants sont organisées dans le cadre de projets spécifiques (séjours, projet sortie, mise en place de nouvelles activités...). Chaque début de semaine les parents sont informés par affichage du programme prévu pour les jours à venir et les animateurs sont toujours disponibles pour répondre aux différentes questions. Pour les séjours ados une soirée bilan réunit les jeunes et leurs parents pour partager photos et souvenirs.

Activités culturelles et sportives, bibliothèque.

Les informations sont communiquées le jour du Forum des associations qui a lieu tous les ans début septembre. La liste des associations est disponible en Mairie avec les coordonnées des Présidents ou correspondants. Elle est également communiquée dans le bulletin municipal et maintenant sur le site internet de la commune (chanceauxsurchoisille.fr).

Evaluation

Un comité de pilotage composé de différents partenaires éducatifs tels que : Maire, premier adjoint, vice-président de la commission jeunesse, deux membres de la commission jeunesse, un représentant de la CAF, un représentant de la DDJS, les directeurs des écoles, un membre de l'association des parents d'élèves, le président de l'Avenir Sportif de Chanceaux, un représentant d'une association culturelle se réunira au moins une fois par an à la date anniversaire du projet. Ce comité aura pour mission de vérifier le respect du projet éducatif par les partenaires éducatifs et d'apporter si besoin des précisions ou des changements d'orientations.

Ce projet éducatif validé par Le Conseil Municipal du 11 décembre 2008 est le garant de la volonté des élus et des partenaires éducatifs locaux d'offrir aux enfants de Chanceaux sur Choisille des temps de loisirs de qualité.